

*Seul le texte prononcé fait foi***Conférence de presse de l'OFEV, de la RCJU et de la CFP du 4 mai 2023 au sujet de la publication du rapport du Conseil fédéral sur l'adaptation de la forêt aux changements climatiques**

Allocution de M. David Eray, ministre

Madame la Directrice de l'OFEV,
Monsieur le Conseiller d'Etat d'Appenzell Rhodes-Intérieures,
Mesdames et Messieurs,

Je vous propose un petit voyage dans le passé : nous retournons exactement 4 ans en arrière, en mai 2019, ici-même, en Ajoie. C'est le retour du printemps et nous espérons humide et frais, surtout après la sécheresse exceptionnelle de l'année précédente. Pour rappel, l'année 2018 a été une année extraordinaire à plus d'un titre, puisque qu'elle a commencé par les tempêtes hivernales de janvier, qui avaient déjà causé des dégâts importants aux forêts jurassiennes. Au printemps 2019, nous sommes soulagés qu'il n'y ait pas eu de catastrophe durant l'hiver, mais nous attendons avec une certaine appréhension ce nouveau cycle de végétation qui commence, car nous savons que la forêt a déjà beaucoup pâti des précédentes sécheresses.

Ces craintes vont malheureusement se confirmer, et dans une mesure qu'on était loin d'imaginer. Les premiers signaux d'alarme proviennent des gardes forestiers de triage, lors d'une réunion de service en mai 2019. Ils signalent à l'inspectrice cantonale que les hêtres de leurs forêts ne bougent pas, alors que tous les autres arbres se réveillent et sortent leurs feuilles. Les hêtres, eux, restent nus et gris : en réalité, ils étaient déjà morts ou en train de dépérir.

A partir de là, tout s'enclenche et va très vite, un rythme dicté par la dégradation très rapide de l'état de ces hêtres. Une fois morts, le bois de ces arbres devient rapidement très cassant et des branches tombent au sol à tout moment. Nous avons alors immédiatement pris conscience de la problématique de la sécurité en forêt et de la nécessité d'agir sans délai. De leur côté, les propriétaires ont aussi pris la mesure de la crise, comprenant l'ampleur de la perte économique qu'ils allaient enregistrer avec ce bois devenu pour l'essentiel invendable, tout en devant consentir à d'importantes dépenses pour des travaux de sécurisation. La population, quant à elle, exprimait son incompréhension et son inquiétude face à l'image de ces forêts sans feuillage en plein été.

Afin de répondre à ce dépérissement soudain, nous avons agi de manière coordonnée sur plusieurs axes :

- tout d'abord nous avons quantifié et localisé les dégâts : ceux-ci ont été estimés à environ 200'000 m³ en septembre 2019 pour le district de l'Ajoie, soit plus d'une fois le volume de la récolte annuelle de bois pour l'ensemble du canton ;
- rapidement nous avons organisé des coupes de bois le long des routes et formé le personnel devant intervenir dans ces surfaces aux techniques d'abattage dans le bois mort pour garantir sa sécurité ;
- en parallèle nous avons également dû régler la question de la sécurité du public en forêt et informer la population ;
- ensuite bien sûr nous avons dû réfléchir à comment recréer les forêts endommagées et accompagner et conseiller les forestiers et les propriétaires pour les aider à fixer les bonnes priorités et à ne pas non plus céder à trop d'activisme.

Pour piloter toutes ces démarches, mais déjà simplement aussi parce que le seuil de dégâts fixé était dépassé, le Gouvernement jurassien a décrété, début juillet 2019, un état de catastrophe

forestière cantonale. Cet état de catastrophe nous a permis de mettre en œuvre notre stratégie de gestion de la crise et de bien faire passer les messages auprès de tous les acteurs. Cette façon de faire a porté ses fruits puisque les propriétaires et les forestiers ont adhéré à notre stratégie et que la population s'est montrée prudente, en respectant les mesures de sécurité, ce qui a permis d'éviter tout accident en forêt.

Ce nouveau type de dégâts découvert en 2019, nous a interpellé au plus haut point. Contrairement aux effets d'une tempête, le cumul d'épisodes climatiques extrêmes entraîne des dégâts qui s'installent dans la durée et impactent durablement toutes les fonctions de la forêt. En effet, on n'avait encore jamais vécu de situation où des centaines d'hectares de forêts se mettent à représenter un danger sérieux pour les personnes sur une aussi longue durée, tout comme on n'avait encore jamais vécu de situation où le capital de bois d'un propriétaire se réduit comme peau de chagrin.

Le niveau d'incertitude, avec lequel doivent travailler aujourd'hui les forestiers confrontés aux défis de la reconstitution de ces forêts endommagées, est inédit, lui aussi. Comment être sûr de la capacité de nos essences forestières à supporter les changements climatiques durant tout un siècle, soit approximativement la durée de vie d'un arbre ? Depuis 2019 dans le Jura, on peut observer, comme dans un laboratoire vivant, à quel point et à quelle vitesse le changement climatique affecte et modifie la forêt, mais également à quel point il remet en question bien des pratiques et connaissances forestières considérées jusqu'ici comme acquises. Pour nous qui avons été au front dès le début et qui nous sentions souvent démunis face au caractère totalement inédit de ce phénomène, la motion de l'ancien Conseiller aux Etats jurassien Claude Hêche a aidé à une prise de conscience au niveau fédéral. Elle soulevait les bonnes questions et mettait le doigt sur la nécessité de développer une stratégie nationale pour la gestion future des forêts dans un contexte de changement climatique.

La forêt ne doit toutefois pas seulement être perçue comme un écosystème subissant les effets du changement climatique. La forêt est vivante et résiliente et elle est surtout une partie de la solution à la crise climatique et environnementale. La forêt absorbe et stocke du CO₂, elle retient et filtre l'eau, tout comme elle recèle une biodiversité importante. Sa ressource « matière » qu'est le bois est un atout majeur dans la lutte contre le réchauffement car en valorisant cette ressource comme matériau de construction, nous stockons durablement le CO₂ soutiré à l'atmosphère. Si en plus nous valorisons ce bois localement, à l'image de ce qui s'est fait en Ajoie avec la construction de la patinoire de Porrentruy, qui a utilisé 4'000 m³ de bois provenant des forêts environnantes, alors nous contribuons à la résolution de la crise climatique. Ainsi, le fait d'intégrer la question de la ressource bois dans la stratégie nationale, pour en faire une stratégie intégrale pour la forêt et le bois, est donc une excellente chose, qui répond aussi aux attentes des cantons.

Aujourd'hui, pour notre canton, après la gestion de l'urgence et des risques liés à la sécurité, le véritable enjeu maintenant consiste à gérer la transition vers des forêts adaptées à un climat plus chaud et plus sec. Cette transition n'est possible que par une gestion forestière moderne, des mesures sylvicoles ciblées ainsi qu'un engagement à long terme des propriétaires et des professionnels. Nos forestiers sont les artisans pour des forêts de demain diversifiées et résilientes. Ainsi leurs efforts de longue haleine doivent être soutenus dans la durée aussi. Pour cela, nous avons besoin d'un cadre clair et stable ainsi que d'objectifs partagés pour les prochaines décennies. Le soutien de la Confédération à l'adaptation des forêts au changement climatique est nécessaire. Le rapport du Conseil fédéral montre la direction à prendre pour accomplir cette adaptation et le canton du Jura attend maintenant que les objectifs fixés se traduisent par des mesures ciblées et cohérentes avec la volonté exprimée.

David Eray

Ministre de l'environnement